



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Ms. Charlina Vitcheva
Director-General for
Maritime Affairs and Fisheries (MARE)
European Commission
Rue Josef II 99
1000 Brussels
Belgium

Dun Laoghaire, 11 December 2020

Objet: Commentaires du CC EOS sur les défis actuels concernant l'adhésion aux ONG, en réponse à la lettre Ares (2020) 6783853-16/11/2020

Chère Mme Vitcheva,

Je vous contacte aujourd'hui en réponse à votre lettre Ares (2020) 6783853 - 16/11/2020, annonçant le report de la réunion inter-CC à janvier 2021. Dans la lettre, vous demandiez également aux CC de partager leurs leçons apprises et des idées sur la manière de relever les défis actuels et d'améliorer leur fonctionnement interne.

A cet égard, je trouve important de mentionner le manque de clarté des conséquences qu'aura Brexit sur ce fonctionnement. Un examen des règles de procédure (RDP) du CC EOS est prévu depuis un certain temps et il a été rédigé, mais il a été décidé de le garder en suspens jusqu'à ce qu'il y ait plus de clarté. Outre ce point, en réponse à votre demande, le CC EOS s'est concentré en particulier sur l'un des défis les plus pertinents et les plus récents: l'adhésion des E-ONG et la participation au CC.

Contexte

Au cours de l'été 2020, le Secrétariat du CC EOS a été informé par cinq de ses membres E-ONG qu'ils ne souhaitent pas continuer à devenir membres après la fin de l'exercice financier. Ces démissions ont été reçues à la suite d'une lettre ouverte de plainte d'une ONG concernant le travail du CC adressée au directeur général de la DG MARE.

La question a été abordée au cours des réunions virtuelles septembre tant du Comité exécutif, ainsi que l'Assemblée générale et a été convenu d'étudier davantage ce sujet dans l'espoir de solutions d'identification et d'attirer les nouveaux et les anciens membres des autres groupes d'intérêt (OIG) dans le CC EOS.

Le Secrétariat a rassemblé les principaux points soulevés par les E-ONG, tenté de les aborder et élaboré des propositions pour mettre en œuvre des changements.

Problèmes identifiés

Outre la référence fréquente au manque de ressources pour participer de manière constructive aux Conseils Consultatifs, l'une des principales questions soulevées concerne la structure des Conseils Consultatifs et la mise en œuvre du processus consultatif, en particulier en ce qui concerne le désavantage perçu par certains



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

membres OIG en raison de la structure 60/40 des membres du CC. Cela produirait à son tour un vote pondéré en faveur des positions de l'industrie.

L'impartialité des présidents a également été identifiée comme un élément à traiter. Cependant, cette question n'a jamais été soulevée dans le forum pertinent du CC EOS ou auprès du Secrétariat. Ces remarques justifiées auraient été traitées immédiatement et si la majorité des membres identifie cela comme un problème, les présidents (comité exécutif, groupes de travail et groupes de discussion) se retireront dès qu'un candidat de remplacement aura été évalué positivement.

Les membres des E-ONG ont exprimé leur déception quant aux progrès accomplis sur les priorités de leur propre organisation par le biais de la procédure de consensus CC, soulignant un certain déséquilibre entre la contribution apportée à la discussion et le résultat qui en résulte. En particulier, lors de l'examen des objectifs de la politique commune de la pêche (PCP), la question du déséquilibre a été soulevée entre le travail de maintien des opérations de pêche et l'effort pour atteindre les objectifs environnementaux. À cet égard, il est important de souligner que le CC EOS, dans son avis, prend systématiquement en compte la mise en œuvre des objectifs définis à l'article 2 de la PCP dans les trois piliers de la durabilité. C'est un principe du CC EOS de prendre en compte que tous les membres apportent des contributions basées sur leur propre expertise et leurs propres priorités. Mais, les documents de conseil étant fondés sur le consensus, des compromis doivent être trouvés qui peuvent affecter tous les contributeurs. Une procédure pour exprimer les positions majoritaires et minoritaires est en place mais il est destiné à être réexaminée dans le cadre du processus de révision du règlement intérieur du CC EOS.

Un problème qui a été identifié non seulement par les membres OIG, mais par l'ensemble des Membres et le Secrétariat, concerne le manque de rétroaction constructive sur les documents consultatifs produits par le CC EOS. Il est fondamental que les membres reçoivent des informations sur l'impact de leurs travaux sur l'élaboration des propositions législatives. Le CC EOS a connu une diminution de la participation aux processus de consultation car les membres ne sont pas sûrs de la manière dont les positions consensuelles, sur lesquelles ils ont consacré des efforts et du temps, ont été pris en compte et dans quelle mesure. Une collaboration fructueuse et une communication efficace et bidirectionnelle avec la Commission européenne et les États membres des EOS sont vitales pour garantir que les membres du CC EOS maintiennent un niveau élevé d'intérêt et de participation selon le principe de régionalisation.

Pour certaines organisations membres du CC EOS, les moyens financiers ne sont pas suffisants ou ne sont pas disponibles pour maintenir les frais d'adhésion à l'Assemblée générale, au Comité exécutif et aux différents groupes de travail. Bien qu'il s'agisse d'un problème interne pour chaque membre candidat, le CC EOS envisage de discuter des solutions possibles, potentiellement dans le cadre de la revue des RDP.

Il a été souligné que les membres de l'Assemblée générale sont effectivement relégués au rôle d'observateurs dans de nombreux processus CC s'ils ne sont pas membres du Comité exécutif. Selon le règlement intérieur du CC EOS, les travaux thématiques du CC EOS sont menés dans les quatre groupes de travail géographiques, tandis que les thèmes généraux sont traités dans le groupe de travail horizontal. L'élaboration des conseils est organisée au sein de groupes de discussion spécifiques ou de groupes de rédaction d'avis. Si une organisation se joint uniquement à l'Assemblée générale, on part du principe que cette organisation n'a qu'une mission d'observation sur le fonctionnement du CC et n'est pas en mesure ou ne veut pas participer activement à l'élaboration des conseils. Cette question sera abordée dans la revue du règlement intérieur.



Enfin, des membres E-ONG ont signalé des cas de langage inapproprié ou hostile par certaines personnes lors de discussions lors de réunions. Ce n'est manifestement pas tolérable, et ces incidents ont été traités immédiatement, soit directement par le président de la réunion, soit en conversation directe avec les auteurs.

Les propositions

De plus amples détails sont nécessaires concernant certaines des déclarations ci-dessus et des perceptions des membres du CC EOS pour aborder cette question de manière adéquate. Cependant, compte tenu des principaux problèmes identifiés, le CC EOS propose les actions suivantes pour améliorer son fonctionnement interne.

1. Le secrétariat du CC EOS, avec l'assistance et le soutien de la Commission, pourrait élaborer une sorte de campagne publicitaire pour attirer les parties prenantes concernées ayant un intérêt dans la politique et la gestion des pêches de EOS à devenir membres du CC EOS, en examinant à terme l'appariement budgétaire et la structure des frais.
2. Lors de la révision du règlement, prévue pour les premiers mois de 2021, les éléments suivants seront clarifiés dans le but d'améliorer la transparence et la confiance entre les membres:
 - Les fonctions et procédures liées au niveau de discussion entre le président et les vice-présidents du Comité exécutif et le Secrétariat
 - Les fonctions et procédures liées au niveau de discussion entre le président et les vice-présidents du Comité exécutif, les présidents des groupes de travail et le Secrétariat
 - Rôle, adhésion, participation et procédures de consultation dans les groupes de travail, les groupes de discussion et les groupes de rédaction d'avis
3. Développer une procédure interne d'examen des performances, qui permettrait aux membres de communiquer leurs commentaires et suggestions d'amélioration.
4. Effectuer un examen de la correspondance budgétaire et de la structure des frais, pour comprendre les opportunités disponibles pour permettre la participation d'organisations moins abondantes.
5. Développer une procédure efficace de retour d'information avec la Commission européenne et le groupe des États membres EOS pour garantir une collaboration constructive.

J'espère que cette contribution pourra être utile dans la préparation de la proposition de la DG MARE visant à améliorer le fonctionnement du CC, dont j'ai hâte de discuter avec vous et les autres collègues du CC lors de la réunion Inter-CC en janvier 2021.

Cordialement,

Emiel Brouckaert
Président Comité Exécutif